

## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

## SECTION 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** REFINE® SG HERBICIDE

**Autres moyens d'identification**

**Code du produit** 50000040

**Numéro d'enregistrement de produit** PCP #28285

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

**Utilisation recommandée** Peut être utilisé comme herbicide seulement.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur****Fabricant**

FMC of Canada Ltd  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada  
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),  
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>  
SDS-Info@fmc.com

**Adresse du fournisseur**

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada

**Numéro de téléphone en cas d'urgence**

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:  
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148  
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Thyroïde, Système nerveux)

## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 03/01/2018

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
 P260 Ne pas respirer les poussières.

**Intervention:**  
 P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tribenuron-methyl	Tribenuron-methyl	101200-48-0	16.67
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	33.33

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : Retirer la victime de l'exposition et ensuite, allonger-la en position de réanimation.  
 Appeler immédiatement un médecin.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Garder la personne tranquille.  
 Maintenir au chaud et dans un endroit calme.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.  
En cas de contact avec la peau  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirez les lentilles de contact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.  
Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
oxydes de soufre
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.
-

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

---

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains  
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

- un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau en fonction de l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pendant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition excessive ou prolongée, une combinaison de stratifié barrière peut être nécessaire.
- Vêtements étanches
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers soins avant d'utiliser ce produit.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.  
Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.  
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : granuleux
- Couleur : brun pâle
- Odeur : légère, acide
- Seuil de l'odeur : Sans objet Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

pH	:	env. 9.2 - 9.8 (20 °C) Concentration: 10 g/l
Point/intervalle de fusion	:	Non disponible pour ce mélange.
Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition
Point d'éclair	:	Sans objet
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	N'entretient pas la combustion.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non disponible pour ce mélange.
Pression de vapeur	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité de vapeur relative	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	692 kg/m <sup>3</sup> tassé
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Non disponible pour ce mélange.
Température d'auto-inflammation	:	385 °C
Température de décomposition	:	Non disponible pour ce mélange.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Le produit n'est pas oxydant.
Taille des particules	:	Donnée non disponible

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
- Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
- Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.  
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
- Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
- Produits de décomposition dangereux : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- 

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: méthode de la dose fixe  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

- Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

**Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Espèce : Cobaye  
Évaluation : Pas un sensibilisateur cutané.  
Méthode : US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600  
Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.  
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

**Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

**Thifensulfuron-methyl:**

Génotoxicité in vitro : Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

tions animales.

**Thifensulfuron-methyl:**

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction  
- Évaluation Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus., N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

**Thifensulfuron-methyl:**

Toxicité pour la reproduction : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations  
- Évaluation animales.

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Produit:**

Remarques : Se reporter aux données sur la toxicité aiguë et/ou la toxicité par doses répétées pour plus d'informations sur les organes cibles si applicable.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Tribenuron-methyl:**

Espèce : Lapin  
LOAEL : 80 mg/kg  
Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux  
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

Remarques : toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.  
: Augmentation de la mortalité ou réduction de la survie

**Thifensulfuron-methyl:**

Espèce : Rat  
LOAEL : env. 200 mg/kg  
Durée d'exposition : 90 d  
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.  
Symptômes : Perte de poids corporel

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

**Autres informations****Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 130 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 130 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0029 mg/l  
Point final: Fronde  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 0.16 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (*Eisenia fetida* (vers de terre)): > 1,000 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD  
BPL: oui  
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 112.2 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale  
Méthode: Directives du test 213 de l'OECD  
BPL: oui  
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par contact  
Méthode: Directives du test 214 de l'OECD  
BPL: oui  
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): > 320 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): > 894 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 0.0208 mg/l  
Durée d'exposition: 120 h

CE50 (*Lemna gibba* (lentille d'eau)): 0.00424 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Cyprinodon variegatus* (vairon à tête de mouton )): 114 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

NOEC (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 560 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 41 mg/l

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3.2 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 98.4 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par contact

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 9.1 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

**Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Thifensulfuron-methyl:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo gairdneri): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 250 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 470 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Salmo gairdneri): 250 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10.6 mg/l

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 7.1 µg/bee  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee  
Point final: Toxicité aiguë par contact

**Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistence et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

**Composants:****Tribenuron-méthyl:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 29.4 %  
Durée d'exposition: 28 d

**Thifensulfuron-méthyl:**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.  
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies.

## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.1      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000040      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Potentiel bioaccumulatif****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.  
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38

**Thifensulfuron-methyl:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

**Mobilité dans le sol****Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

**Thifensulfuron-methyl:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 28.3, log Koc: 1.45  
Remarques: Hautement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement  
Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.  
Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équi-

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

pement.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.  
Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Réglementations internationales****UNRTDG**

- No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)  
Classe : 9  
Risque subsidiaire : ENVIRONM.  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

**IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Code IMDG**

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI	:	Non en conformité avec les inventaires
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	Non en conformité avec les inventaires
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires



## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Liste canadiennes**

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	12/09/2022	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

---

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

### Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

**Fin de la fiche technique signalétique**